



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION DU PUBLIC PPRI DE LA VALLÉE DE LA LIANE

Arras, le 20 octobre 2020

Elaboré par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRi) de la vallée de la Liane est un document valant servitude d'utilité publique, qui permettra notamment d'éviter d'augmenter le nombre d'habitations dans les zones les plus exposées au risque inondation.

Le projet de PPRi a été soumis pour avis aux conseils municipaux et communautaires dans le cadre des consultations officielles qui se sont tenues de fin décembre à fin février 2020.

Ce document fera en outre l'objet d'une enquête publique qui se déroulera du **2 novembre 2020 au 10 décembre 2020 inclus**. Un registre numérique est également mis en œuvre afin de permettre au public de consulter le dossier et de soumettre des contributions. Il est accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/ppri-de-la-liane> .

En raison des conditions sanitaires actuelles, les réunions publiques de présentation du document et de la procédure aux acteurs locaux et riverains, initialement prévues en préalable au démarrage de l'enquête publique, sont annulées. Néanmoins, le support de présentation de ces réunions est mis à disposition du public via le lien suivant : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours/PPRN-de-la-Liane> .

Dans l'attente du lancement de l'enquête publique, le public peut également poser ses questions sur le déroulement de la procédure à l'adresse suivante : ddtm-sde-risques@pas-de-calais.gouv.fr .

A la suite de l'enquête publique, si les conclusions sont favorables, le projet de PPRi, éventuellement modifié, sera approuvé par arrêté préfectoral.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)